



Grille tarifaire 2026-2027

DANSE		
Cours et Ateliers Danse Contemporaine (sept à juin)	Adhésion annuelle en €	Cotisation annuelle en €
Formule A : 10 cours (sur les 18 cours proposés sur l'année)	35	150
Formule B : 10 cours + 10 ateliers (cours + atelier le même jour)	35	250
Formule C : 18 cours (totalité des cours proposés sur l'année)	35	270
Formule D : 18 cours + 10 ateliers (totalité des cours + ateliers)	35	370
Formule E : cours technique à l'unité, au choix dans l'année	35	20€ le cours
Formule F : cours technique + atelier à l'unité, au choix dans l'année	35	30€ le cours + atelier
Atelier Parent-Enfant (hors Hélices, contacter Virginie Perret Reiso au 06 76 98 55 43)		

BIEN ETRE		
Les rendez vous hebdomadaires		
Méthode Feldenkrais	Adhésion annuelle en €	Cotisation annuelle en €
Cours collectif	35	330
Cours visio	35	280
Carte renouvelable 10 cours (collectifs ou visio)	35	150 /carte
Les rendez vous ponctuels		
Méthode Feldenkrais ou Sounder Sleep System	Adhésion annuelle en €	Tarif en €
Ateliers thématiques samedi matin	15 (lors du 1er atelier)	35 / atelier

Se reporter au planning pour les dates des :
Cours et Ateliers danse contemporaine / Cours Feldenkrais
Ateliers parents-Enfant / Ateliers thématiques Feldenkrais ou Sounder Sleep System)

Réductions sur les rendez vous hebdomadaires : (même famille, même foyer fiscal)

- 50% de l'adhésion à partir de la 2^{ème} personne adhérente
- 10% sur le total des cotisations à partir de la 2^{ème} personne adhérente
- 15% sur le total des cotisations à partir de la 3^{ème} personne adhérente
- Bourse artistique attribuée (jusqu'à 25 ans) par la Mairie de Gap (selon certains critères, se renseigner)

Règlement :

Le règlement des cotisations annuelles peut se faire en plusieurs échéances : annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel. Ceci constitue seulement une facilité de paiement, le règlement intégral de l'année est dû lors de l'inscription, quel que soit le choix de l'échéancier.

Pour les ateliers thématiques, un acompte peut être demandé pour valider l'inscription, le solde est versé le jour de l'atelier.

IMPORTANT

Le paiement de la cotisation constitue un forfait annuel, pour 33 semaines de cours, de septembre 2026 à juin 2027.

Pour une activité commencée entre septembre et décembre, la cotisation est due entièrement. A partir de janvier, la cotisation est minorée de 30%.

La cotisation ne peut être remboursée en cas d'arrêt en cours d'année, sauf circonstances exceptionnelles et justifiées, qui seront alors examinées par le Bureau ; dans ce cas, une contribution équivalente à 30% de la cotisation annuelle à la date du départ restera due par l'adhérent.

Les cours d'essai (1 pour la danse, 2 pour les cours Feldenkrais) sont gratuits si l'élève ne s'inscrit pas après son essai.

Le paiement par carte 10 cours peut être renouvelé plusieurs fois dans l'année, l'adhésion à l'association de 35€ se fait une seule fois lors du règlement de la 1ère carte.

La carte BIEN ETRE est valable de septembre 2026 à juin 2027.